

FORMULAIRE D'OCCUPATION

MAISON DE QUARTIER DE SAIVE « L'ESCALE »
Rue Haute Saive, 1 – 4671 Saive
Téléphone de l'Administration communale : 04/345.97.21
Fax de l'Administration communale : 04/345.97.48

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES

Article 1 : Les locaux mis à disposition du demandeur sont la salle, le bar, sa réserve et les sanitaires.

Article 2 : La maison de quartier est accessible à tout groupement, association de fait, ASBL ou comité de l'entité qui en fait la demande pour tenir ses réunions et/ou activités. L'organisation de soirée dansante avec orchestre ou disque jockey n'est pas autorisée. Cependant, une animation musicale est tolérée pour autant qu'elle ne nuise pas à la tranquillité du voisinage. La Commune ne tolérera aucun abus dans ce domaine. Il sera demandé à chaque groupement de respecter les quelques consignes de sécurité.

Article 3 : Les activités et/ou réunions peuvent se dérouler entre 8 heures et 23 heures ; exceptionnellement, à raison d'une fois par an, pour chaque comité, les soirées peuvent se terminer au plus tard à une heure du matin. Dans ce cas précis, on demande à chaque groupement d'être respectueux et soucieux du sommeil des autres (éviter notamment l'usage du klaxon, les éclats de voix, les claquements de portières et les crissements de pneus).

Article 4 : Moyennant dépôt de la caution, les clefs d'accès aux locaux peuvent être retirées auprès de l'Administration Communale par le demandeur deux jours ouvrables avant l'occupation. Ce délai permettra au demandeur de remplir les obligations d'état des lieux.

Identité du demandeur :

Nom et prénom :
Adresse : rueN°
C.P : L :
Téléphone P : B :
Fax :

Coordonnée de l'organisme :

Dénomination :
Forme juridique :
Adresse : rueN°
CP : L :
Téléphone P : B :
Fax :

La demande d'occupation porte sur les locaux suivants :

- salle, bar, réserve et sanitaires

Date(s) de l'occupation _____ :

Horaire d'occupation _____ :

Type d'activité _____ :

J'effectue une réservation de vaisselle suivant le formulaire annexé : OUI - NON

Demande de prêt de matériel :

- Tables :
- Chaises :
- Barrières nadar :
- Autres :

Cadre réservé à l'Administration communale

Demande du :/...../.....

Autorisation accordée le :/...../.....

Pour le Collège :

Prix de la caution : **125 € à verser au plus tard 10 jours avant l'occupation** sur le compte n° 091-0004132-87 de l'Administration communale de Blegny **en mentionnant en communication le nom de la salle (voir entête du présent formulaire), la ou les dates d'occupation, l'identité du demandeur ou de l'organisme.**

Payement de la caution

Le payement de la caution d'un montant de 125 € a été effectué le/...../..... sur le compte n° 091-0004132-87 de l'Administration communale de Blegny.

L'Agent communal,

Remboursement de la caution

Effectué par virement le.....

Sur le compte n°.....

Au nom de.....

Remarque(s) éventuelle(s) :

.....
.....

Fait à Blegny, le

Signature de l'agent

Remarques :

1. Ce document est à remplir **en double exemplaire** et à renvoyer **au minimum 40 jours avant la date de l'occupation** à l'Administration communale de Blegny (service réservations) rue Troisfontaines n° 11, à 4670.
2. Nous attirons l'attention du demandeur sur le fait que la **Commune prend en charge pour la présente salle**, en ce qui concerne la musique diffusée, **le paiement d'une contribution annuelle relative à la rémunération équitable** (aux interprètes, musiciens et producteurs).
Le tarif auquel elle a été payée est le suivant : **tarif de base** (diffusion de musique **sans boissons et sans danse**)

Néanmoins, dans le cas où de la musique serait diffusée, **tout demandeur doit prendre en charge le paiement de la SABAM**, qui elle rémunère les auteurs.

Signature du demandeur,